

Édition du
"REVEIL DU NORD"
 126 bis, rue de Paris, LILLE
 Bureaux à PARIS,
 43, boul. Haussmann (9^e)

L'Égalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

BUREAUX
ROUBAIX : Tél. 251
 45, Rue de la Gare, 45
TOURCOING : Tél. 251
 2, Place de l'Hôtel-de-Ville, 2

Conseils à M. Caillaux

Evidemment, M. Caillaux ne lit pas les journaux. Rien autre chose à faire et quand on se prépare à franchir le Rubicon on ne s'inquiète guère des boniments des journalistes. Il y a cependant un journal, dont je me permets respectueusement de recommander la lecture à notre Ministre des Finances, ou tout au moins à la Trinité financière dont il est le patron : c'est le "Réveil du Nord". En parcourant avec attention les colonnes du numéro qui a paru le jour même où Gastonnet signait le Décret de nomination, M. Caillaux trouvera les éléments fondamentaux du plan qu'il peut manquer d'exposer demain à la Chambre.

Ces précieux renseignements se trouvent dans les documents parlementaires publiés en annexes et figure sous le titre de Rapport fait au nom de la Commission des Finances du Sénat, sur le budget de 1926, par M. Dausset.

M. Dausset proclame, en effet, une vérité que seul M. de La Palisse avait été capable de trouver avant lui, à savoir que cela ne sert à rien de voter des impôts comme si on pleuvait, si on ne peut pas les faire rentrer. Or, on assiste en ce moment à un phénomène qui compromet de façon périlleuse la rentrée des impôts : c'est la disparition progressive du personnel chargé d'établir l'assiette de l'impôt et d'en assurer le recouvrement. Dans un temps très rapproché, la trésorerie sera mise à sec comme un ruisseau dont la source est tarie, quelque grand que puisse être le courage fiscal du Parlement, car il n'y aura plus personne pour appliquer les mesures qu'on aura prises pour vider les poches des contribuables.

Ceux-ci dont l'enthousiasme qu'ils mettent à sacrifier leurs revenus sur l'autel de la Patrie peut avantager celui d'un bœuf qui se dirige vers l'abattoir, ne se décident à passer à la caisse qu'après de multiples avis blancs, verts, jaunes et bleus, précurseurs de la contrainte et de l'exécution.

Or, ceux-là qui sont chargés de la rédaction de ces avertissements et sommations multicolores, mettent un empressement regrettable à quitter le « boulot », et, disons-le tout net, comme M. Dausset, la crise des fonctionnaires des finances prend un caractère catastrophique.

Après l'année 1924, écrit l'honorable rapporteur, 137 agents du cadre des contrôleurs ont quitté les rangs pour aller porter ailleurs leurs connaissances et leurs compétences appréciées. La plupart des contrôleurs vacants sont presque tous situés dans des régions où la matière imposable est la plus pauvre et où les contrôles sont les plus vigilants. Les mêmes faits se renouvellent en ce qui concerne les inspecteurs.

À quel point cette déperdition ! C'est encore M. Dausset qui nous indique les causes de ce phénomène. Il sort de ses rangs du personnel une quantité de plus en plus élevée d'agents et souvent parmi les meilleurs, attirés par les propositions de l'industrie et du commerce et l'industrie et le commerce — ce qui est plus grave — par des agents d'affaires tenant des cabinets de contentieux fiscal et au service de nos amis, les députés de l'Etat, les connaissances acquises à son service.

Et le remède à cette situation qui ne tend rien dans le sens de l'amélioration, n'est-il pas évident ? À un corps sans cerveau et sans membres ? C'est encore M. Dausset qui l'indique d'un mot : « Une meilleure rémunération ».

Ainsi donc, M. Caillaux, ne manquez pas, je vous en prie, d'inscrire en tête de vos déclarations de demain le relèvement des traitements des fonctionnaires des finances, c'est la condition indispensable pour que le « non » de toute politique fiscale, puisqu'elle est indispensable à la rentrée des impôts, soit sans effet et que l'on ne puisse plus de députés pour vous le faire remarquer — une telle déclaration cadrera mal avec votre intention affirmée de faire des économies dans les dépenses des ministères.

Ne riez pas comme le font beaucoup de Parisiens, enchantés d'être prévenus, en passant le seuil de la boutique, qu'ils paieront sept francs cinquante une moitié de hareng saur et deux francs cinquante vingt-cinq un œuf dur. Ne riez pas et méditez plutôt ce signe des temps présents, où le goût de la dépense inutile est tellement entré dans les mœurs que l'on peut cyniquement afficher la mise en coupe réglée du personnel d'Etat.

Si vous méditez là-dessus, vous aurez bientôt passé aux honorables états généraux ou de consommateurs, qu'il soit Américain, Argentin ou Français, laissez vous les jours des sommets qui dépassent de 80 à 100 francs la valeur actuelle de ce qu'il achète. Songez à l'abondance de ces intermédiaires, nombreux comme le sable du désert, dont les profits s'additionnent et se multiplient et qui prélèvent sur la vie du pays une somme bien supérieure à celle que s'évertuent à faire rentrer vos fonctionnaires faméliqués et chahutés de l'Administration des Finances.

Et dites-vous qu'il serait facile à un homme qui se vante d'avoir de la poigne, de déjouer ce facile pour lui faire arroser les champs américains de l'Etat au lieu de le laisser tomber en cascade dans les poches de gens dont l'utilité sociale est contestable. Je ne vous fais pas l'injure de croire que vous ignorez les bilans des affaires qui travaillent dans ce qui se soit et ce qui se mange. Vous savez, par exemple, que les raffineries de sucre de 1925, avec un capital réel de 26.775.000 francs, réalisés des bénéfices nets de 28.181.000 francs. Vous savez alimentaires, pour un capital de 1.200.000 francs, gagné en 1925 net, 1.899.000 francs, vous savez, mais à quel bon multiplier les exemples qui montrent plus qu'amplement que l'on peut très bien améliorer la situation des fonctionnaires des finances — et d'ailleurs sans rien demander au budget de l'Etat. Et ne trouvez-vous pas qu'il y a assez de nouveaux obligés les mercenaires à travailler pour les honnêtes gens, au lieu d'obliger ces derniers à se faire les complices des mercenaires.

Faites seulement cette petite opération, M. Caillaux, en son sens, qu'il y a quelque chose de changé en France. Il n'y a rien de plus avantageux pour ramener la confiance.

E. VERMEERSCH.

Le vrai roman de la bande Pollet

LE BERCEAU MAUDIT (I)

Ce même dimanche, 6 septembre 1903, où la Foire de Lille battait son plein, deux gardiens devaient en fumant leur pipe sur le seuil de la prison de Loos.

— Et ton prisonnier, le grand blond, de Vieux-Berquin, fit l'un.

— Oh ! il est bien tranquille. D'ailleurs, très peu « causant ». L'autre jour, son frère est venu le voir et, il ne lui a pas dit cinquante mots en un quart d'heure. Il est vrai que j'étais à côté.



EN HAUT : Le Hameau de Sec-Bols, à Vieux-Berquin, reconstruit après la guerre. EN BAS : La maison des Pollet, telle qu'on la voit à l'heure actuelle.

— Forte tête, il paraît, le gaillard ?

— Si on veut. Quand il a passé en correctionnelle, il y a deux ans, il a défilé le juge et c'est même son attitude insolente qui lui a valu le maximum de la peine, mais en somme l'affaire qui l'a amené ici est de moindre importance : un petit vol commis dans son pays natal, en compagnie de sa femme et d'un nommé Noël, qui n'a eu qu'un an d'arrêt.

— C'était là qu'Abel avait vu le jour, le 9 octobre 1895.

— La famille comptait cinq enfants, qui tous à tourment mal. Abel était le troisième en âge.

— Le père, un brave homme, très estimé dans la commune, exerçait la profession d'ouvrier agricole. Partout où il travaillait, on se plaisait à louer ses bons et loyaux services. Il n'était pas malheureux, pas de même de la mère, qu'on considérait comme une maraudeuse, une maraude.

— L'aîné de la famille, Alphonse, devait le premier, s'engager dans la voie du crime.

— Tout jeune homme, il courait une paysanne de Vieux-Berquin. Un beau soir il se rendit chez les parents de sa future.

— C'était la fille de la Chaudetier, la maison était en joie. On faisait des crêpes.

— Dans le chemin, du « Pain Sec » qui se branche sur la route d'Hazebrœuck, à la sortie du hameau, près d'une petite chapelle, et qui court tortueux dans la campagne, une mesure lépreuse en toréris, couverte de chaume, pignon à rue, avec une porte basse, et deux fenêtres branlantes.

— C'était là, la maison des Pollet, qu'on peut voir encore aujourd'hui.

— C'était là qu'Abel avait vu le jour, le 9 octobre 1895.

— La famille comptait cinq enfants, qui tous à tourment mal. Abel était le troisième en âge.

— Le père, un brave homme, très estimé dans la commune, exerçait la profession d'ouvrier agricole. Partout où il travaillait, on se plaisait à louer ses bons et loyaux services. Il n'était pas malheureux, pas de même de la mère, qu'on considérait comme une maraudeuse, une maraude.

— L'aîné de la famille, Alphonse, devait le premier, s'engager dans la voie du crime.

— Tout jeune homme, il courait une paysanne de Vieux-Berquin. Un beau soir il se rendit chez les parents de sa future.

— C'était la fille de la Chaudetier, la maison était en joie. On faisait des crêpes.

(1) Voir LE REVEIL DU NORD des 26 et 27 juin. (LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Le Maire de Valenciennes réclame la dissolution du Conseil municipal

Le Conseil municipal de Valenciennes s'est réuni samedi soir.

À l'ordre du jour venait la discussion du compte administratif du maire. Celui-ci ayant été mis aux voix, fut repoussé par 16 voix contre 13.

Devant l'obstruction systématique des réactionnaires et des dissidents du parti socialiste, à l'égard de tous projets émis par la municipalité, le maire a déclaré que dans ces conditions, il serait coupable de vouloir s'entêter dans une lutte aussi préjudiciable à l'avenir de Valenciennes.

Il demandera donc lundi matin, au Préfet du Nord la dissolution du conseil municipal.

Disparition mystérieuse d'un jeune homme à Tourcoing

Un jeune tapissier, Petit Laurent-Oscar, né le 21 décembre 1903, a quitté ses parents domiciliés à Tourcoing, place Miss Gével, cour Crombez, depuis le 30 mars dernier et n'y a plus reparu depuis ce temps.

Voici son signalement : taille 1 m. 60 ; corpulence moyenne, vêtu à son départ d'une veston à petits carreaux marrons et verts, pardessus gris foncé, casquette grise ; bottines à lacets. Marques particulières : traces de brûlure à la joue gauche.

LES FLORALIES DE VALENCIENNES



UNE VUE GÉNÉRALE DE L'EXPOSITION D'HORTICULTURE

La partie financière de la déclaration ministérielle

M. Caillaux s'y déclarerait partisan de la ratification de l'accord de Washington, mais...

Dans la partie financière de la déclaration ministérielle, M. Caillaux se proposerait, assure-t-on, d'exposer tout d'abord son point de vue sur l'accord de Washington. Le Ministre des Finances, d'accord en cela avec les conclusions du Comité d'experts considérerait que le règlement de la dette française envers les États-Unis et avec l'Angleterre constitue le premier pas nécessaire dans la voie de la stabilisation monétaire et en quelque sorte la base même de toute opération à tenter dans ce but. Il indiquerait donc que l'Angleterre et les États-Unis ont fait un pas décisif vers la stabilisation. Il est en même temps de la ratification de la Convention Bérenger-Mellon.

Il lui faudrait des assurances concernant l'ouverture de crédits

Mais avant d'exiger du Parlement français cette ratification, le Ministre des Finances s'efforcera d'obtenir des assurances formelles en ce qui concerne l'ouverture éventuelle de crédits à l'étranger, ceux-ci étant reconnus indispensables par le Comité des experts pour entreprendre l'œuvre de stabilisation envisagée. Le Gouvernement américain serait disposé à faciliter l'ouverture de ces crédits aux États-Unis, mais le Ministre des Finances français désirerait obtenir des engagements en ce sens, afin de pouvoir répondre à certaines objections soulevées en France, tant au Parlement que dans l'opinion publique par la question des accords de Washington.

De nouvelles conversations devraient s'engager

Il semble donc qu'avant de poser devant les Chambres la question de la ratification de nouvelles conversations doivent s'engager prochainement avec le Gouvernement de Washington. Elles seraient conduites, laisse-t-on entendre par un homme politique influent au Parlement d'une haute autorité spécialisée dans les questions financières et qui a déjà accompagné M. Caillaux lors des négociations de l'an dernier.

M. Bokanowski serait notre délégué

L'entrevue qui a eu lieu hier matin entre le Ministre des Finances et M. Bokanowski paraît indiquer que c'est le député de la Seine, ancien rapporteur général du budget qui a été pressenti pour remplir cette mission.

Difficultés de trésorerie révision d'impôts, caisse autonome, etc.

Dans le reste de la partie financière de la déclaration ministérielle, les difficultés de Trésorerie et les moyens d'y parer seront clairement indiqués. La révision de diverses catégories d'impôts, notamment ceux sur les valeurs mobilières, et l'impôt général sur le revenu, sera annoncée. Enfin, il est probable que le Ministre des Finances proposera d'alimenter la caisse d'amortissement autonome par une surtaxe spéciale des droits successoraux, ainsi qu'il l'avait déjà proposé dans son projet déposé l'an dernier avant les vacances parlementaires.

La Banque de France tête du monde financier de notre pays

Avant le sujet de la nomination du nouveau gouverneur de la Banque de France, un confrère parisien écrit que M. Caillaux ne concevrait pas le rôle de la Banque de la même façon que M.



M. MOREAU, directeur général de la Banque d'Algérie, qui vient d'être nommé gouverneur de la Banque de France, en remplacement de M. Robineau.

Robineau. Le ministre entend demander à la Banque de sortir de son attitude un peu effacée, pour devenir à la manière de la Banque d'Angleterre, la tête du monde financier français.

M. Caillaux estime qu'elle doit jouer le premier rôle dans la grande opération de stabilisation dont la préparation lui paraît être la plus urgente.

Des ventes d'or

Le Ministre des Finances ne se dissimule pas que la première phase de la stabilisation peut entraîner des sorties d'or et veut que la Banque soit prête à mobiliser son encaisse pour effectuer des ventes d'or qui, par la suite, seront compensées par des rentrées.

Interviewé par le même journal, M. Moreau, le nouveau gouverneur, a démenti formellement que sa nomination dût être interprétée comme la main-mise de l'Etat sur la Banque.

Un fils a tenté de tuer son père à Fresnes

Au cours d'une discussion de famille, l'un des deux fils Dautriche, ouvrier manoeuvre à Fresnes, a poignardé son père dans le dos et dans le côté.

Gravement atteint, le blessé fut transporté à la pharmacie Delanaye où, après avoir reçu les premiers soins, il fut dirigé sur l'Hôtel-Dieu de Valenciennes.

L'un des fils a été arrêté, quant à l'autre il a pris la fuite.

3^e Critérium cycliste (Amateurs) du Nord de la France organisé par le "Réveil du Nord"

Notre belle et populaire épreuve a remporté un éclatant succès et a vu la victoire du Valenciennais Joseph VANDERHAEGEN



L'APOTHOËSE A L'ARRIVÉE. Vanderhaegen, de Valenciennes, battant au sprint, Desmettre de Lille et Albano de Valenciennes. En médaillons : A gauche, le premier, Vanderhaegen. Au milieu, le vainqueur faisant le tour d'honneur ; A droite, le second, Desmettre.

J'ai eu le plaisir de suivre le 23 Mai dernier, avec mon collègue Jean Desmarest — qui est actuellement pour le "Réveil" avec les gendarmes de la route sur le Tour de France — le Critérium des vedettes et j'ai été de nouveau, hier, dans le sillage de ceux que j'appellerai « Atylons » pour faire une distinction.

Mais combien nulle la différence de classe existant entre ces deux catégories. Les « Atylons » ont fait en cette journée de la besogne digne des « Mâtres », on en jugera par le compte rendu que nous donnons en Journée Sportive.

Après une rude bataille qui fut surmontée victorieusement par le Valenciennais Vanderhaegen, le vainqueur, les autres ont eu à se battre pour le sprint final que le Valenciennais Vanderhaegen surcyclo « LA NORDISTE » a enlevé de haute lutte précédant d'une longueur le Lillois Desmettre.

Cette bataille furibonde a été suivie par des dizaines de milliers de personnes qui jalonneront les 165 kilomètres du parcours. Partout, dans les quelques 70 localités traversées, ce fut l'enthousiasme indescriptible. Les populations ont été complètement emballées par le spectacle qui leur a été offert. Les vaillants coureurs n'ont pas perdu au change : encouragements, applaudissements leur ont été prodigués et la défaillance qui guette son homme a été vaincue par l'ardeur, la sympathie. Aussi c'est à un véritable cortège de gloire qu'il a été donné d'assister et notre Critérium Amateurs 1926 sera une des plus belles pages de l'histoire du cyclisme dans le Nord.

Le grand raid des frères Arrachart

Nous avons annoncé hier que les frères Arrachart ont été à Bourget pour tenter le record du vol en ligne droite.

Pour que ce record soit valable, il leur faudra effectuer une distance égale ou supérieure de 100 kilomètres, c'est-à-dire 3.226 kil. 300.

Les frères Arrachart peuvent gagner les primes du sous-secrétariat d'Etat de l'aéronautique, 50.000 fr. pour le vainqueur, 20.000 pour le deuxième, à condition qu'ils parcourent une distance égale ou supérieure à 1.141 kilomètres, performance établie par Mac Ready dans sa traversée des États-Unis (Atlantique-Pacifique), avant que le



LE CAPITAINE ARRACHART, record du vol en ligne droite dans escale est établi par la Fédération aéronautique internationale.

Enfin, ils concourent à la prime Renault de 50.000 fr., attribuée à l'équipage ayant parcouru 50 kilomètres de plus que l'ancien record, c'est-à-dire 3.226 kil. 300.

CONSTANTINOPLE. SURVOLÉE

Le Sous-Secrétariat d'Etat de l'Aéronautique a reçu hier le télégramme suivant : « Nachtslieni, 25 juin, 21 h. 45. — Avion de dirigeable Asie survole Constantinople 19.9.30 (local. Evroska, Arrachart) ».



L'ITINÉRAIRE DE LA 5^e ÉTAPE. Au second plan, malgré leurs efforts et la course dont ils font preuve, Lucien Buysse, Lucien et Sellier n'arrivent pas à regagner le temps perdu. Ils sont respectivement dans l'ordre à 20 et 30 minutes de l'arrivée.

EN DEUX LIGNES

Paris. — M. Léopold Gottrand, maire 1^{er} arrondissement, est décédé.

Gennevilliers. — Hier matin, M. Gharcia, Espagnol, a été tué par un coup de feu. Le meurtrier, dont le nom n'est pas connu, a été arrêté. Il a été condamné à la prison à perpétuité.